

Le Puy-St-Martinois

Numéro 65

juin 2013

Sommaire

- 1 : Edito du Maire
- 2 : Actualité municipale
- 3 : Tourisme et Initiatives
- 5 : Jeunesse
- 6 : Culture
- 8 : Vivre ensemble
- 9 : Sport
- 10 : Patrimoine
- 12 : Festivités
- 14 : Infos - Assistantes
maternelles agréées

Le Puy-St-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
26450
Tél : 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
mairie.puy.saint.martin@wanadoo.fr

Comité de rédaction
-Véronique Zucchiatti
-Jean-Luc Doby
-Roger Beaudouin
-Marie Thérèse Mayoud
-Nicolas Leseigneur
(rédacteur)



*Un gendarme dans l'ancienne caserne de Puy St Martin en 1957
Coll. M. PETIT pour Archives et Patrimoine*

Edito du Maire

La réforme des rythmes scolaires ou le retour du bon sens près de chez nous ?

A partir de la rentrée 2014, tous les enfants de France retourneront à l'école une demi journée de plus par semaine ; par contre, la journée d'enseignement sera raccourcie pour que le temps scolaire hebdomadaire reste identique : il est demandé aux communes de prévoir des activités culturelles ou sportives de façon à ce que les heures de rentrée et de sortie scolaires ne soient pas modifiées. L'organisation de ce temps périscolaire sous la responsabilité des communes est libre et il est conseillé aux mairies de s'appuyer sur le tissu associatif local pour y parvenir ; nous avons la chance d'avoir un certain nombre d'associations sur le village qui déjà « travaillent » pour et avec les enfants, qui comptent parmi leurs nombreux bénévoles des personnes passionnées, à l'écoute et on ne peut plus compétentes puisque pour la plupart leur vie professionnelle était déjà centrée sur les enfants en leur qualité d'enseignants ; une aubaine donc et j'invite tous les représentants des différentes activités de nos associations intéressés par ce partenariat à se manifester (bibliothèque, chants, musiques, théâtres, sports) ; au cours de nos échanges d'autres pistes pourraient être exploitées -et pourquoi pas la cuisine, le tricot ou la découverte et l'histoire des paysages qui nous entourent !

Chacun son truc ! *Aucune limite n'est fixée pour favoriser l'épanouissement et la curiosité de nos plus jeunes ; on ne pouvait rêver mieux !*

La réforme des rythmes scolaires, un vrai casse tête chinois ?

La réforme s'impose, mais la décision de son application en 2013 ou 2014 est laissée à l'appréciation des communes. Le délai pour 2013 nous a majoritairement paru trop court, nous avons donc opté pour 2014 : la concertation s'étendra sur un an, et dans un an, les parents et les intervenants associatifs seront à priori toujours là, mais pour les élus de nos 2 communes, rien ne dit que ceux qui vont s'investir et faire des choix seront les mêmes qui auront en charge l'orchestration finale ! D'autre part, pour les RPI (regroupement pédagogique intercommunal) –ce qui est notre cas avec Roynac-, il reste de nombreuses imprécisions- : chaque commune a-t-elle la responsabilité du temps périscolaire pour ses ressortissants ou pour les enfants fréquentant son école ? Est-il possible de dissocier dans la journée ce temps selon le lieu géographique de l'école, ou bien tous les enfants du RPI doivent-ils être en « périscolaire » en même temps ? En moyenne, ce temps périscolaire représente 3/4 d'heure par jour. Pour qu'il soit judicieusement utilisé, il sera difficile de constituer des groupes d'enfants supérieurs à 12/15 enfants selon les âges et les activités. Nos petits puy-saint-martinois sont environ au nombre de 80 à 90, répartis à peu près par moitié entre les 2 écoles. Un rapide calcul permet de compter 6 à 7 centres d'activité et au moins autant, sinon plus d'intervenants et ce dans le même laps de temps ! j'en rajoute ! : les lieux ? C'est aussi l'affaire de la mairie ; bien entendu on peut utiliser l'école et les classes, mais alors où vont pouvoir se réfugier les enseignants pour leur préparation après les cours ? Et si les salles dédiées sont trop éloignées, les allers et retours vont fortement réduire le temps imparti à ces intervenants déjà jugé trop court par la plupart des personnes interrogées sur le sujet.

Sujet passionnant pour tous ceux qui pensent que nous pouvons par l'intermédiaire de nos associations apporter un petit plus (mais combien important) à nos écoliers, mais un vrai puzzle pour arriver à tout concilier ! A nous de relever le défi !

Carnet



Naissances :

Camille BORNE née le 21 avril 2013, de Sébastien BORNE et de Nadège TRIBOUILLARD, 1501, route de Manas – Chemin Les Vialats.

Tom JUHANT né le 1er mai 2013, de Loïc JUHANT et de Priscillia ALLIROL, 13 rue du Clos du Parc.

Bérénice RIVIERE née le 04 mai 2013, de Nicolas et de Soazig RIVIERE.

Décès :

Madame CHAMBRIARD Simone épouse COTTA.

Mariages :

CHAZOT Olivier et DEVILLE Angélique, le 23 février 2013.

Nouveaux arrivants :

Mr MOULIN Jean-Charles : 225 Rue du Petit Pré.

Mme MONNET Elodie : 4 Rue du 19 mars 1962.

PELLOUX-GERVAIS Gaël : Grande Rue.

INTERNET HAUT DEBIT Test à la Mairie - Test à la Mairie - Test à la Mairie

Un ordinateur sera disponible dans les locaux de la Mairie à partir du 14 juillet afin de permettre aux administrés de tester une connexion Internet haut débit par satellite proposé par la société TOOWAY. N'hésitez pas à venir essayer ce nouveau service !



Actualité et vie municipale

Alerte au frelon asiatique

Introduit de façon accidentelle dans le Sud Ouest de la France en 2004, le frelon asiatique a été repéré en Ardèche en 2011 et 2012, notamment sur deux communes situées au bord du Rhône. Il est donc tout à fait probable que ce dernier soit présent dès cette année sur le territoire de la Drôme. Affectionnant les cours d'eau, cet insecte se nourrit de liquide sucré (fruits, nectar, etc...) mais chasse également d'autres insectes pour nourrir leurs larves, ce qui occasionne des pertes non négligeables chez les apiculteurs car il affectionne particulièrement les abeilles ; le stress provoqué par ses prélèvements ou même sa



présence devant une ruche peuvent conduire à un arrêt de la production de miel voir à l'arrêt de la ponte, condamnant la ruche à court terme. Face à ce nouvel envahisseur, la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 26) a mis en place un réseau de surveillance pour détecter l'arrivée de l'insecte.

Pour toute information complémentaire, merci de vous connecter sur le site de la commune (www.puysaintmartin.fr)



Tourisme et Initiatives

Forum des associations

Pourquoi faire dîtes-vous ??? Un constat tout d'abord..... Nous avons la chance de vivre au sein d'une commune riche.....Riche d'un tissu associatif important. Cependant il n'est pas toujours facile pour les nouveaux habitants de savoir qui fait quoi et où s'adresser.

Pourquoi faire donc ? Premièrement pour présenter toutes les associations, culturelles, sportives, touristiques et d'aide à la personne de notre commune. Deuxièmement pour établir un calendrier des actions, animations et festivités qu'elles entreprennent pour vous aider ou vous divertir. C'est donc pour cela que quasiment toutes les associations de la commune se sont réunies autour du syndicat d'initiative le 2 mai 2013. Chacune a pu apporter ses idées, ses envies et ses espoirs. J'en profite pour les remercier de leur présence et de leur participation. Les débats riches et constructifs ont abouti à ce que le forum aura lieu le jour de la vogue le 1er septembre 2013 à partir de 11 heures à la salle de fêtes. La présentation sera faite à l'aide de panneaux et (éventuellement) de dépliants mais pour plus de convivialité il est souhaitable que chaque stand soit animé par un membre de l'association. Le calendrier couvrira la période du 1er octobre au 30 septembre suivant. Il est ouvert à tous (associations, hébergeurs, restaurateurs etc...). Il sera bien évidemment édité sous forme d'affiche et diffusé via internet sur les sites communaux, locaux et régionaux.

Tourisme et Initiatives

Actualités 2013

La Marche des crêtes



C'est sous un beau soleil que la marche des crêtes 2013 a eu lieu. Comme l'année dernière cette journée fut une réussite. Les 210 participants (des Drômois et des Ardéchois en majorité) ont arpenté en toute sécurité les trois sentiers, accueillis et encadrés par des bénévoles, sympathiques, nombreux et compétents. Cette année encore des Puy Saint Martinois de tous âges, de toutes origines, anciens et nouveaux nous ont apporté leur aide pour la préparation de la soupe, du vin chaud, du service etc..... Mais cette année marque, peut-être, un

tournant dans l'entraide entre associations. En effet cette édition est remarquable par le fait de la présence à nos côtés des bénévoles du club de randonnée (rando chevière) et du comité des fêtes de la commune. A tous j'exprime ma reconnaissance.

Un bémol cependant.....

L'organisation d'une telle manifestation demande du temps et surtout coûte de l'argent. Certains commerçants locaux nous aident d'une quelconque manière, d'autres participent au nouveau plan guide de la commune en cours d'élaboration, je les en remercie. D'autres encore ne font aucun geste. Je les comprends. Mais qu'est ce qu'une carte annuelle de 15€ en échange d'achats portant sur 3 ou 4 centaines d'euros. Le fait est que nous devons nous servir à l'extérieur alors que nous avons tout sur place. C'est dommage. 2014 verra peut-être un changement, espérons le.....

Le cinéma

Vous l'avez certainement remarqué des affiches concernant des films récents sont apparues ces derniers mois dans notre commune. Elles vous invitaient à la salle des fêtes les 1er mars et 3 mai pour assister à la projection des films suivants, Axtérix au service de la sa majesté et Jappelou.

C'est à l'instigation du syndicat d'initiative avec le concours de la fédération de Œuvres Laïques (FOL), le soutien matériel de la commune et l'aide financière de la CCVD que ces projections ont été réalisées. Une autre est prévue en extérieur fin juillet. Il s'agit là d'une période d'essai.

Les 76 personnes du 1er mars et les 66 autres du 3 mai nous permettent d'envisager un engagement auprès de la F.O.L pour la saison prochaine d'octobre 2013 à juin 2014, pour des projections mensuelles les mardis soir à 20 heures 30 en début de mois.

Je souhaite que ces soirées continuent à vous satisfaire et vous voir nombreux aux prochaines séances.

JL DOBY Président du syndicat d'initiative.

Jeunesse

VENTE A EMPORTER - PLATS CUISINES

VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS OU L'ENVIE DE CUISINER ?
MAIS VOUS AVEZ ENVIE DE MANGER DE BONS PLATS FAITS
MAISON AVEC DES PRODUITS FRAIS ?

Vous l'avez rêvé, le CHARIVARI l'a fait !

Comment ça marche ?

Réservez par téléphone (au plus tard la veille pour le lendemain) pour :

-Manger sur place dans la bonne humeur un menu complet
(entrée, plat, dessert, café) 7,5€ par pers.

-Le plat du jour à emporter chaud ou à réchauffer chez soi
5,5€ la portion

-Le cake ou la tarte de la semaine (sucré ou salé) 5€ / 1€ la part
à emporter le 1er et le 3ème vendredi du mois

Ouvert en journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis
(De septembre à juin)

Pour plus d'infos, un seul numéro :

04 75 90 28 84

en face de l'école à PUY SAINT MARTIN

A vos fourchettes !



*Amicale Laïque de
Puy Saint Martin & Roynac*

Culture

TISM et LO COCORIN accueilleront les 18e RTA

Comme pour les 11° Rencontres de Théâtre Amateur en 2007, le Théâtre Intercommunal Saint Martin et lo Cocorin de La Pinha accueilleront les 18° Rencontres de Théâtre Amateur , mais sur 3 jours, comme à Aouste en avril dernier .

Une nouvelle fois, le TISM et Lo Cocorin ont bien tiré leur épingle du jeu en présentant respectivement « Nanard, le Roi du Pinard » qui sera au programme du divertissement théâtral le 9 novembre à Puy Saint Martin et « La bèla jardinièra » qui a été rejouée au cours de la soirée occitane du 11 mai à laquelle ont participé Jean-Bernard Plantevin et ses musiciens provençaux.



Réunion bilan des 17e RTA

C'est au cours de la réunion-bilan des 17° RTA à Aouste, le 14 mai, qu'il a été décidé, après avoir examiné d'autres possibilités pour modifier la formule des Rencontres, de reconduire leur accueil dans une des communes participantes. Ainsi, avec l'aide des autres troupes, le TISM et Lo Cocorin organiseront les 18°RTA les 4, 5 et 6 avril 2014.

En remerciant encore la municipalité pour la mise à disposition des locaux et les précieuses subventions accordées, le TISM et lo Cocorin espèrent voir de nombreux Puy Saint Martinois à leur prochain spectacle du 9 novembre, où des membres du Cocorin seront aussi acteurs avec le TISM.

Sous un titre qui pourrait être « Drôles de couples » ce divertissement théâtral prévoit la reprise de 3 pièces qui avaient obtenu un beau succès : « le Roi Nanard » d'après « Nanard, le roi du pinard », « Réunion de famille » d'après « Ah ! la famille » et « la grande première », d'après « Y a-t-il un médecin dans la salle ? » .

Ecole de musique

L'école de musique André Borne a présenté l'audition des élèves le vendredi 7 juin dernier. Après l'audition des classes de flûte et piano cet hiver, cette audition conclut l'année 2012/2013. Dans un contexte morose où nombre d'écoles de musique connaissent des difficultés financières, l'école municipale est heureuse de continuer à proposer ses services aux apprentis musiciens.

L'école de musique propose des cours de flûte, de guitare, de piano, de trompette, d'accordéon et de saxophone, de solfège et d'éveil musical. L'été portant conseil, nous proposerons sans doute de nouvelles modalités de cours à la rentrée prochaine. Les permanences pour les inscriptions auront lieu le vendredi 6, le mercredi 11 et le vendredi 13 septembre de 17h à 19h à l'école de musique (au-dessus de l'école maternelle).

Pour toute information merci de contacter Nicolas Leseigneur au 06 71 91 42 70. Les informations pour les cours seront publiées cet été sur le site internet de Puy Saint Martin : www.puysaintmartin.fr/fr/association/1/2929/ecole-musique.



Culture

Bibliothèque communale de Puy Saint Martin

Les Animations

Elles ont continué avec beaucoup d'investissement pour les bibliothécaires :

Animations scolaires : Patricia Plumel et Monique Bon. BBlecteurs : la dernière séance a eu lieu fin Mai: Guillemette Bethe, Monique Giles, Monique Goertz-Fristch
Heure du conte: chaque classe a pu bénéficier d'une séance par la conteuse Sandie Blanc
Théâtre : La pièce ANDRE présentée par la Comédie Itinérante a reçu un très bon accueil. Merci à tous ceux et celles qui ont prêté main forte pour l'installation et le démontage.

Une Visite-Conseil et une formation pour l'équilibrage de notre fonds ont eu lieu à la bibliothèque, animation assurée par Sandrine Soulier, notre référente à la Médiathèque Vallée de la Drôme de Crest.

Prêt des livres : le nouvel ordinateur nous ayant lâché nous sommes pour un temps revenu au papier et au stylo et ferons notre possible pour satisfaire les demandes de nos adhérents, en espérant... que nous pourrions récupérer les données !!!

Animation estivale en juillet :

CONCERT de la CHORALE DELTA, direction Coline Serreau
Mercredi 17 juillet 2013 à 20h30 à l'église.

Pour rappel pendant les vacances scolaires de cet été la Bibliothèque sera ouverte au public uniquement **le MERCREDI de 9 h à 12h30**

Les informations concernant la rentrée vous seront communiquées par courriel, voie de presse et affichage.

Nous vous attendons nombreux les mercredis de Juillet et Août et vous souhaitons un été agréable. Bonnes vacances à vous. L'équipe des bibliothécaires

Agenda culturel



Dimanche 7 juillet
Visite commentée du village
(Archives et Patrimoine)

Mercredi 17 juillet
Chorale du DELTA
20h30 à l'Eglise

Dimanche 4 août
Visite commentée du village
(Archives et Patrimoine)

Dimanche 1er septembre
Forum des associations

6, 11 et 13 septembre
Inscriptions école de
musique

14 au 19 septembre
Exposition : Les seigneurs
de Puy ...

Octobre à juin les mardis en
début de mois
Cinéma

Projet de spectacle en forêt de Saoû

Nous sommes une jeune compagnie de théâtre professionnelle, compagnie l'Octobre Théâtral, basée à Valence et nous avons à cœur d'allier nos pratiques au territoire sur lequel nous vivons, ainsi qu'aux habitantes et habitants qui, comme nous, le parcourent chaque jour. Nous recherchons pour un projet de spectacle, une vingtaine de personnes, habitant les environs de la forêt de Saoû, avec lesquelles écrire (sous la forme d'un atelier d'écriture mensuel) puis jouer ce spectacle.

Plus d'information sur le site www.puysaintmartin.fr



Vivre Ensemble

L'Eté de la Saint Martin

C'est le club des retraités, institué à l'initiative de Mme Simone Régnier en 1977, tous ceux-ci y sont cordialement invités, l'ambiance y est chaleureuse. On y joue aux boules quand le temps le permet, aux cartes, au scrabble, au rummikub et autres jeux. Environ 90 personnes sont adhérentes à ce jour.

La saison se termine, voici les grandes lignes de celle écoulée :

L'A.G. s'est tenue en octobre 2012 avec renouvellement du même bureau.

Présidente : Huguette Rostaing, Vice Président : Max Gerland, Secrétaire : Jacqueline Périgot, Secrétaire adjointe : Rolande Beaudouin, Trésorière : Anne Marie Noyer, Trésorière adjointe : Jacqueline Charrier, Commissaire aux comptes : Jean-Claude Berger.

La saison a commencé avec les anniversaires des adhérents nés en juillet, août et septembre, le 27 septembre.

- Le 13 décembre, repas de Noël préparé et servi par l'Auberge Saint Martin à la salle des fêtes.

- Le 8 janvier 2013, galette des rois et anniversaires des "octobre, novembre et décembre".

- Le 10 février : loto annuel.

- Le 23 février : collecte au profit des restos du coeur.

- Le 7 mars : concours de belote interclubs (une soixantaine de personnes).

- Le 15 mars : sortie au Ventoux (journée truffes).

- Le 28 mars : anniversaires des "janvier, février et mars".

- Le 16 mai : concours de pétanque interclubs.

- Du 6 au 11 juin : voyage au Pays Basque.

- Le 27 juin : repas de fin d'année à la salle des fêtes préparé et servi par le Restaurant du Champ de Mars et anniversaires des "avril, mai et juin".

A noter que toutes les personnes dont on fête l'anniversaire ont droit à un "cadeau", fleurs pour les dames, bouteille pour les messieurs.

Pour tout renseignement :

Huguette au 04 75 90 13 53

Annie au 04 75 90 83 70

Jackie au 04 75 01 08 95

Sport

Le printemps du F. C. LA VALDAINE : stages et audit

Pas de révolution, mais du nouveau pour cette fin de saison 2012-13 du Football Club de La Valdaine : l'organisation de stages pour les jeunes, et le lancement d'un audit.

Deux stages à Pâques

Notre club s'est associé avec l'Union Sportive de la Vallée du Jabron (La Bâtie Rolland et Montboucher) pour organiser pendant les vacances de Pâques, deux stages d'une semaine destinés aux jeunes de 9 à 13 ans. Le matin était réservé à la pratique du football, l'après-midi à la découverte de nouvelles activités : escalade, pêche, karaté, ...

La citoyenneté n'a pas été oubliée avec l'intervention d'un technicien du Comité Drôme-Ardèche de Football sur le thème de la vie en groupe et des incivilités.

Ces stages, dont le slogan était « Le sport pour grandir, des valeurs pour s'épanouir » étaient parrainés par Yann JOUFFRE, joueur de L1 du FC Lorient et ancien licencié du FC Valdaine.

Un grand merci à nos 2 éducateurs diplômés, Pauline JOTTEUR et Gildas MOATASSIM, pour l'organisation de ces 2 semaines qui ont réjoui une quarantaine d'enfants.

Deux nouveaux stages d'une semaine seront organisés au mois de juillet : se renseigner auprès de Gildas (06.50.70.73.40)



Un audit

Le Comité Drôme-Ardèche, dans le cadre de son Plan d'Accompagnement des Clubs, a proposé de nous aider à élaborer et conduire un projet de développement. Dans un premier temps, une démarche d'audit a été entreprise pour analyser les facteurs de réussite du club ainsi que les points à améliorer. Un comité de pilotage composé de dirigeants, parents, éducateurs, élus a été constitué, et des visites et interviews ont été réalisées par des membres du Comité.

Le rapport d'audit devrait être présenté aux membres du club et aux élus lors de notre assemblée générale du 22 juin 2013. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à notre école de foot pour la rentrée 2013, vous pouvez bénéficier de certaines aides financières :

CAF : Bons Loisirs (nous les tamponnons et c'est vous qui recevez le remboursement : environ 30 à 50 euros selon le quotient Familial)

Conseil Général : chéquier Top Dép'Art du collège (5 coupons d'une valeur de 5€ que vous déduisez de votre règlement et que nous encaissons directement)

Région : Carte M'RA du lycée (il faut donner le n° ou la copie de la carte). Vous déduisez 30 € de votre règlement.

ANCV : Affiliation en cours (chèques vacances ou chèques sport)

Certains comités d'entreprise apportent également une aide au financement des licences sportives

Archives et Patrimoine

La gendarmerie de Puy Saint Martin

Plus d'un siècle d'occupation de la Maison CROZAT...



La gendarmerie au XIXe siècle

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle, en 1852, que la commune de Puy Saint Martin voit s'installer quelques gendarmes suite au Coup d'Etat du Prince Louis-Napoléon et à l'insurrection des républicains drômois. Le calme revenu, les gendarmes se retirent malgré l'insistance du maire de Puy Saint Martin, Xavier Stanislas Crozat, qui sollicitait depuis 1847 le préfet, le Conseil général et le ministère de la Guerre afin d'obtenir une brigade. La rivalité avec la commune de Cléon d'Andran lui fait craindre que ce ne soit Cléon qui l'obtienne.

La présence d'une brigade provisoire de deux à trois gendarmes à cheval, logée de manière tout aussi provisoire dans la maison du maire, est attestée en 1854. Mais ce n'est qu'en août 1854 que le maire obtient enfin satisfaction : une brigade de cinq gendarmes à cheval est créée à Puy Saint Martin.

Le commandant de gendarmerie n'a alors qu'une année pour loger convenablement les gendarmes, leurs familles et leurs chevaux. Passé ce délai, la brigade sera de droit installée dans une autre commune. Le maire propose aussitôt la moitié du bâtiment que constitue sa maison et dans lequel il a logé jusqu'à maintenant la brigade provisoire. Le commandant, le sous-préfet et le préfet sont bien obligés d'en convenir, il n'existe pas d'autre possibilité. Des négociations serrées s'engagent. Après réalisation de nombreuses réparations et aménagements, la brigade prend possession des lieux le 10 décembre 1855. Il était temps !

Par contrat, le propriétaire est tenu de fournir l'eau à la caserne pour les gendarmes et leur famille, ainsi que pour les cinq chevaux. Ce n'est qu'en 1860 qu'une adduction d'eau est construite pour alimenter l'habitation du propriétaire et la caserne. L'eau est amenée par des tuyaux en terre cuite en sous-sol, de la source (située au bout du Champ de Mars) à la caserne, en traversant la place, la rue entre l'église et la maison Crozat. Un robinet et un bac en pierre sont installés dans la cour de la gendarmerie. Néanmoins, le débit étant faible et le puits dans la cour se tarissant en été, l'approvisionnement en eau fera pendant longtemps l'objet de polémiques entre les autorités et les propriétaires successifs.



L'inauguration de la gendarmerie

Si le bâtiment est grand, les logements sont petits et ne sont constitués que de deux pièces : une cuisine avec cheminée et une chambre à coucher. Le brigadier a droit à une pièce supplémentaire servant de bureau pour la brigade. Dans la cour, une buanderie, une latrine (plus tard, une deuxième sera installée), une écurie, un magasin à avoine et à fourrage, une sellerie, cinq bûchers... Dans la caserne, l'espace réservé aux chevaux est plus important que celui réservé aux humains. En 1876, 24 personnes et cinq chevaux vivent dans la caserne. La brigade étant constituée de cinq gendarmes, il y a donc en moyenne 4,8 personnes par famille. Celles-ci vivent dans une grande promiscuité. Dans des lettres adressées au préfet, plusieurs gendarmes se plaignent de ne pas pouvoir faire vivre décemment leur famille avec leur solde.

Jusqu'en 1900, à chaque renouvellement du bail, de difficiles et longues négociations sont menées pour fixer le nombre des réparations et des aménagements à faire réaliser par le propriétaire, ainsi que pour fixer le montant du loyer annuel. Ce dernier passe de 700 francs à 1200 francs en 45 ans.

Archives et Patrimoine

Les commandants de gendarmerie qui se succèdent ont des exigences différentes et parfois contradictoires. Cela amène ainsi à des situations burlesques : en 1892, l'écurie est entièrement refaite (à un coût jugé considérable par le sous-préfet), alors que l'année suivante la brigade à cheval est remplacée par une brigade...à pied !

Si, pour le propriétaire du bâtiment, Xavier Stanislas Crozat, il est facile de suivre les travaux et de s'assurer qu'ils sont bien réalisés, ce n'est pas aussi évident pour son neveu et héritier, Eugène Crozat, qui ne vient que très peu à Puy Saint Martin. Certains travaux demandés ne sont pas faits. Ainsi, les cheminées prévues pour les chambres en 1882 ne sont toujours pas installées en 1900 !

Les années passant, le bâtiment se dégrade. A la suite d'une déclaration d'insalubrité émanant du commandant de gendarmerie de Valence, les cinq gendarmes quittent la maison Crozat et s'installent dans des logements séparés dans le village. Un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie voit le jour dans les années 1970. Un terrain situé sur le Champ de Mars et appartenant à la commune est retenu. En février 1980, les nouveaux locaux, prévus pour loger cinq gendarmes, sont inaugurés en présence de M. Pic, sénateur-maire de Montélimar, M. Borne, maire de Puy St Martin, de nombreux élus et personnalités. En 1984, un terrain, non attenant à la caserne mais très proche cependant, est acheté pour y construire un sixième logement attribué au chef de la brigade. Dès le permis de construire obtenu, les travaux commencent et s'achèvent fin 1985. La prise de possession a lieu en janvier 1986.

- Documents [AN 110], [10R 2/5 A], [10R 2/5 B], [5K200, Archives Départementales de la Drôme

- Permis de construire de la gendarmerie, Archives municipales de Puy St Martin

- Acte d'achat du terrain en 1984, Archives du notaire Me Delmas

- 1851 : Dix mille Dromois se révoltent, Robert SERRE, Ed Peuple Libre / Notre Temps, 2003

Avis de recherche



En 2013, nous nous proposons d'éditer un livret regroupant tous les clichés du facteur Jacquet, réalisés au début du XXe siècle à partir de plaques photographiques retrouvées chez un particulier et de tirages papier prêtés par des familles puy-saint-martinoises. Les personnes qui détiendraient des photos d'événements ou activités diverses de Puy-Saint-Martin prises par le facteur Jacquet pour la période 1900-1930 et qui seraient d'accord pour qu'elles soient publiées peuvent nous contacter au 04 75 90 11 31.

Visites commentées du village en juillet et août 2013

Les membres d'ARCHIVES ET PATRIMOINE vous proposent une visite commentée du village sur le thème : « Evolution du village au XIXe siècle ». Vous ne regarderez plus le village de la même façon ! Vous découvrirez les changements importants intervenus au niveau de l'adduction d'eau, du tracé des rues, du nouveau château (mairie actuelle), du village perché, des maisons dans la plaine, de l'église, de l'école, etc.

Deux visites sont prévues : **dimanche 7 juillet et dimanche 4 août 2013**
Le départ de la visite se fera à 10h sur la place Champ de Mars. Comptez environ 1h30 à 2h de visite.

Journées du patrimoine 2013

Du samedi 14 au jeudi 19 septembre 2013, à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'association ARCHIVES & PATRIMOINE de Puy St Martin vous invite à son exposition (entrée libre) : « Les seigneurs de Puy St Martin depuis le XVe siècle et l'histoire du nouveau château (mairie actuelle) depuis sa construction au XVIIe siècle ». Cette exposition se tiendra dans la Salle des Fêtes du village.

Le samedi 14 septembre 2013, vous êtes invités à découvrir le « Patrimoine en Valdaine » : « De village en village », 5 associations (dont ARCHIVES & PATRIMOINE de Puy St Martin) vous accueillent et vous guident dans un parcours qui vous fera découvrir les richesses d'un territoire. Pour toutes les informations pratiques, consultez l'agenda sur le site www.puysaintmartin.fr.

Festivités

Les fêtes de l'été du Comité des Fêtes

Les festivités de l'été organisées comme chaque année par le comité des fêtes seront riches d'un évènement supplémentaire.

Voici le programme proposé par la nouvelle équipe :

VENDREDI 21 JUIN : « Fête de la Musique » - PLACE DU CHAMP DE MARS

18 H : Concours de pétanque en doublette

En soirée :

Animations musicale avec les groupes « The Pim's Project » et « The PSM

Expérience »,...

Ambiance Jazz Rock et bonne humeur seront au rendez-vous ! Restauration et buvette sur place organisées par le restaurant du champ de Mars et le comité des fêtes.

FETE DU 14 JUILLET : SAMEDI 13 JUILLET

14H : Concours de pétanque traditionnel !!

19h : Apéritif du Comité avec animation musicale

20h : Grande soirée orientale et son Couscous royal !!

Soirée dansante animée par le groupe Mus'Dance.

VOGUE DU VENDREDI 30 AOUT AU DIMANCHE 1 SEPTEMBRE

Vendredi 30 aout

18h : Place du champ de mars, concours de pétanque, animation musicale, restauration, buvette.

Samedi 31 aout

8H : aubade aux habitants

13H : rassemblement des aubades sur la place du champs de mars avec animation de la Pena de Valence

14H : concours de pétanque, buvette

19H : Apéritif au parc Adèle Clément avec animation musicale

20H : GODIVOGUES, soirée dansante assurée par l'orchestre Song Family

Dimanche 1er septembre

11H : forum des associations à la salle des fêtes

11H30 : apéritif offert par la municipalité

12H30 : Repas villageois au parc Adèle Clément, pique-nique convivial ouvert à tous, avec des animations gratuites pour les enfants.

Le comité compte sur tous les Puy St Martinois pour que ces festivités soient réussies, n'hésitez pas à venir vous amuser avec nous !

Festivités

A.A.R. Association d'Animation Rurale

AVIS A LA POPULATION

L'association, après avoir beaucoup réfléchi, a décidé de ne plus organiser les FOIRES, au vu du travail que cela implique, sachant que ce travail ne commence pas ni la veille ni le jour de la foire.

FOIRE FROIDE : 2ème DIMANCHE DE DECEMBRE

FOIRE AUX FLEURS : 3ème DIMANCHE D'AVRIL

Si vous voulez que ces foires aient toujours lieu, il convient à d'autres de reprendre le flambeau. Pour cela, à la première foire, les membres dispenseront leur savoir à la nouvelle association intéressée. Entre autres, il a aussi été décidé de remettre tout le matériel : vaisselle, électroménager, tables, chaises, sono, à la COMMUNE (prévu dans les statuts), pour faciliter les locations en passant directement par la Mairie.

L' A.A.R. continuera de fonctionner avec ses sections :

- PATOIS / Responsable Madame FAURE : 04.75.90.48.48
- TENNIS DE TABLE / Responsable Christophe HELMER : 04.75.90.28.20
- ATELIER PEINTURE/ Responsable Sylvie VERSCHOOTE : 04.75.90.33.14
- SESAME CREATION, Responsable Christine GUILLOU : 06.27.49.48.70

Pour plus de renseignements, contacter Madame LAMANDE Ginette : 04.75.90.47.07
Foire Froide : contact dès FIN JUILLET 2013.
Foire aux Fleurs : contact dès FIN SEPTEMBRE 2013.

Stages de dessin, peinture et arts plastiques été 2013

du lundi 8 au vendredi 12 juillet
du lundi 22 au vendredi 26 juillet
du lundi 5 au vendredi 9 août
du lundi 19 au vendredi 23 août

les matins de 8h30 à 11h30

Ces stages s'adressent à tous : adolescents et adultes, débutants ou confirmés.
prix du stage : 160 euros dont 50 à l'inscription
+10€ d'adhésion annuelle à l'Association d'Animation Rurale de Puy



Lieu : salle Clément (préfabriqué situé dans le parc de la mairie de Puy St Martin)

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à :
Sylvie Verschoote, peintre
429 rue la grange
26450 Puy St Martin tel 04 75 90 33 14
sylvie.verschoote@wanadoo.fr

Territoire du Haut Roubion liste des assistantes maternelles agréées

JOUVE Sandrine
3 place de la Recluse 26460 BOURDEAUX 04 75 53 37 97
ROUSSET Sandrine
Maroussine 26460 BOURDEAUX 04 75 53 23 67
GRESSE Nathalie
Quartier Garendon 26400 FRANCILLON SUR ROUBION 04 75 76 03 34
LAURIE Renée-France
Les Gardons 26460 LE POËT CELARD 04 75 53 30 60
GENZ Marie
Montée de Chanteperdrix 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 90 43 86
LEGLISE-CAVAGNE Véronique
Rue du Champ de Mars 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 90 15 29
LYVER Marie-Laure
2 clos du Parc 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 00 59 12
MARCEL Stéphanie (Inactive actuellement)
10 clos du Parc 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 90 68 22
MARIE Laurence
23 clos du Parc 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 00 59 10
MOULIN Bernadette Laurence
Lieu-dit La Grange 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 91 05 86
PERRIN Amandine
3 rue des Remparts 26450 PUY SAINT MARTIN 09 81 46 22 85
SOTO Nathalie
Place du Champ de Mars 26450 PUY SAINT MARTIN 04 75 54 73 66
BARTHE Marion (Inactive actuellement)
Le Village 26400 SAOU 04 75 76 05 20
HULIN Valérie
Rue de l'Oume 26400 SAOU 04 75 76 47 87
MARTIN Sabine
Lotissement les Cremas 26400 SAOU 04 75 76 05 79
MARTIN Fabienne (Inactive jusqu'à l'été 2015)
Quartier Saudon 26400 SOYANS 04 75 52 59 23

AVIS AUX CONTRIBUTEURS

Vous pouvez participer à ce journal en soumettant des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques, que vous soyez association ou simple particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître
à la Mairie au 0475901670.

D'avance merci pour votre contribution !!

Prochaine publication
Puy Saint Martinois d'automne : septembre/octobre 2013